

A child is holding a large, colorful poster. The poster has a yellow header with the text 'DROITS INTERNATIONAUX DE L'ENFANT'. Below this, there is a section with the heading 'LES ENFANTS DE DNT (DNT)' and a small illustration of a globe. The child is wearing a patterned dress and is holding the poster with both hands. The background is a plain, light-colored wall.

POUVOIR D'AGIR

QUAND LES ENFANTS PRENNENT LA MAIN SUR LEURS DROITS

L'association Des droits pour grandir propose une exposition itinérante et participative pour sensibiliser les plus jeunes, dont ceux relevant de l'ASE. Grâce au jeu et aux conversations libres, ils apprennent à se questionner et à revendiquer leur individualité.

Par Noémie Letellier
Reportage photographique Marta Nascimento



La présidente de l'association Des droits pour grandir, Colette Duquesne, anime l'exposition sur l'apprentissage des droits des plus jeunes. Et répond aux enfants, pris en charge par l'ASE, qui n'hésitent pas à l'interroger sur les différents sujets abordés.



À l'atelier d'expression (ci-dessus), les enfants osent prendre la parole en public.

Devant les fenêtres aux larges bords verts qui laissent transparaître la lumière du jour, quatre coussins rembourrés sont posés sur le sol. Brisant un silence tout à fait temporaire, une première salve d'enfants, pas plus hauts que trois pommes, court s'installer et s'enfoncer dans les sièges. Situé dans le XIII^e arrondissement de la capitale, le centre Michelet, regroupant une crèche, un foyer, un centre maternel, un service éducatif de placement à domicile et une pouponnière, accueille, ce mercredi, une exposition sur l'apprentissage des droits des plus jeunes.

À 10 heures, accompagnés de plusieurs éducatrices de la structure, une dizaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans et accueillis au foyer ou relevant du service de placement à domicile viennent assister à l'intervention. « *Vous n'êtes pas invisibles* », commence d'emblée Colette Duquesne, présidente de l'association Des droits pour grandir et animatrice de l'exposition, donnant ainsi la ligne directrice de l'animation.

Une dizaine de panneaux se dressent devant la jeune assistance. De l'Ancien Régime à la Convention européenne des droits de l'Homme, en passant par la création de l'Assistance publique, le fil de l'histoire se déroule. Munis d'ardoises effaçables, les petits répondent avec enthousiasme aux questions posées par chaque affiche : « Quels droits ont été assurés par la



Arrivés au panneau dédié à la Convention internationale des droits de l'Homme, les enfants sont interpellés par le grand cercle placé en son centre, affichant le message : « *Tous les enfants du monde ont droit...* ». A l'intérieur, des mots en rouge, vert, violet, bleu et jaune se mélangent. Les petits se lèvent et, devant tout le monde, lisent à haute voix. Droits à la vie, à l'intimité, à la santé, au développement, au devenir... Les termes sont expliqués pour que chacun puisse comprendre, à son échelle, ce qu'ils signifient. « *Et toi, tu sais ce que ça veut dire, le droit à une identité ?* », demande-t-on à Anna. En faisant le lien avec ses origines russes, ou avec son âge, Colette Duquesne lui apprend que de tels éléments font partie de son identité, de ce qui fait d'elle un individu singulier.

PAROLES DE PROS

« Ce type de réunion permet de développer le discernement des enfants. Même lorsqu'il s'agit de notions techniques, cela va les intriguer et ils reviendront sûrement nous poser des questions plus tard. »



Sylvie Hervé, éducatrice de jeunes enfants



première loi française de protection des enfants ? », « Quels enfants étaient enfermés en colonies pénitenciaires ? ». Après un temps de concertation avec les professionnels, les enfants inscrivent leurs réponses, certains en choisissant plusieurs pour se donner plus de chances. Invités à participer, il leur arrive même de réagir à certaines pancartes. A l'image d'Anna (*les prénoms des enfants ont été changés*), 7 ans, en apprenant l'existence des colonies pénitenciaires, créés pour « rééduquer » les plus jeunes, dès l'âge de 8 ans : « *Mais on n'a pas le droit d'enfermer les enfants !* » Avec leurs mots, ils tentent de comprendre un passé bien lointain.

Mettre la parole de l'enfant au centre de la réflexion

Lancée en 2019 pour les trente ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, cette exposition interactive trouve son public dans des structures variées, à l'image des collèges, des lycées, mais également des maisons d'enfants à caractère social (Mecs) et des quartiers pénitenciaires pour mineurs : « *Notre mission, c'est d'aller là où il est le plus nécessaire de faire entendre aux enfants – et aussi à tous ceux qui les entourent – qu'ils ont des droits, car il s'agit d'une dynamique collective : nous nous adressons aux plus jeunes, mais à travers eux à tous ceux qui sont à leurs côtés* », explique la présidente de l'association. Un travail de pédagogie d'autant plus important dans un contexte où les politiques à l'égard des mineurs sont menées

sans que les principaux intéressés ne soient invités à donner leur opinion : « *Le secteur de la protection de l'enfance reste dans cette idée que les adultes vont mieux savoir que l'enfant ce qui est bien pour lui* », poursuit-elle.

L'exposition a été conçue comme un jeu, un temps d'échange entre petits et grands – parents s'ils le souhaitent et professionnels – pour une meilleure assimilation des connaissances au fil de ce voyage historique des droits de l'enfant. « *Nous les avons sentis très concentrés pendant deux heures, j'en ai moi-même été étonnée, car ils sont d'habitude assez agités. Je pense qu'ils apprécient qu'on prenne en compte qui ils sont* », estime Clémentine Jacquet, responsable du service de placement à domicile au centre Michelet. La clé : utiliser un élément concernant, pour capter l'attention des plus petits. Ici, le fait que l'animatrice de l'exposition soit une ancienne enfant placée permet de faire le lien avec leur propre histoire. La dynamique de groupe, l'écoute, l'émulation prennent également une part importante dans la prise de parole et permettent de faciliter l'expression orale. Une question à gauche, une autre à droite et, rapidement, de plus en plus de mains se lèvent pour oser dire à voix haute les interrogations qui se bousculent dans leur tête.

Pour les plus timides, cet exercice invite aussi à la réflexion. S'ils n'osent pas intervenir sur l'instant, les informations transmises pendant l'exposition s'inscrivent dans leur esprit, comme le confirme Sylvie Hervé, éducatrice de jeunes enfants au centre Michelet : « *Même s'ils ne parlent pas, ils écoutent et posent leurs questions plus tard, auprès des personnes avec qui ils se sentent en confiance.* »

Apprendre à mieux se connaître

Après la pause déjeuner, l'après-midi se poursuit avec une activité d'expression libre. Un

premier enfant arrive en trombe dans la salle, pile à l'heure. Il s'installe devant la télévision, s'impatiente, n'arrive pas à tenir en place, ses camarades le rejoignant petit à petit. Avant d'entrer dans le vif du sujet, Colette Duquesne présente à ce nouveau groupe l'atelier De vives voix, destiné à offrir un espace d'échanges aux

PAROLES DE PROS

« *Un mot qui nous réunit beaucoup, c'est "le plaisir". Plaisir d'être ensemble, de jouer ensemble, de rire, de créer ensemble. J'ai été travailleuse sociale, responsable de service, et très souvent, dans les formations, c'est un mot qui n'existe pas vraiment.* »

Colette Duquesne, présidente de l'association



plus jeunes : « *Cette volonté de parler de soi s'est bâtie avec l'idée de reconnaissance, de transmission. Oser prendre la parole en public, cela s'apprend, c'est pourquoi nous nous sommes dirigés vers des spectacles.* » Une démarche entre art oratoire et improvisation, au cours de laquelle les enfants, réunis en petite troupe de théâtre, racontent à travers des textes ce qui leur tient à cœur. C'est par exemple le cas de cette jeune fille qui rend hommage à sa mère d'accueil. Lors des représentations, ces mots très personnels sont parfois lus devant des salles de plus de 200 personnes, comme à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris ou aux États généraux de l'éducation.

À titre d'exemple, Colette Duquesne projette sur le petit écran les précédentes prestations de plusieurs de ces acteurs d'un jour. Elle invite ensuite qui veut à la rejoindre, ménageant un temps pour chaque enfant, afin qu'il puisse parler de lui. L'atelier du jour se concentre sur l'expression de leurs goûts, et les écrivains en herbe se mettent alors à la tâche. Certains, plus hésitants que d'autres, ont besoin d'un peu d'aide pour commencer à coucher leurs idées sur le papier. Les professionnelles interviennent en se mettant à leur hauteur et en posant des questions simples pour faciliter l'écriture. D'autres, au contraire, savent déjà ce qu'ils veulent raconter.

Il a beau avoir lancé, au début de l'atelier, un sérieux « *Je n'aime pas écrire* », le très énergique Théo va pourtant dicter à Sylvie pas moins de deux pages, se décrivant notamment comme un fan incontesté du ballon rond, avec un tempérament pour le moins explosif. Aussi lucide

D'AUTRES ACTIONS

Au-delà de l'exposition, qui s'est tenue près d'une centaine de fois depuis 2019, l'association Des droits pour grandir est active dans de nombreux projets autour de la protection de l'enfance :

- une formation des professionnels aux droits fondamentaux de l'enfant, qui se déroule sur cinq jours ;
- la mise en place d'ateliers créatifs ou de projets participatifs, tels que l'accompagnement de groupes d'expression dans le cadre de la consultation nationale du Défenseur des droits, l'organisation d'un stage par le réseau européen des défenseurs ou encore la création d'événements pour promouvoir la connaissance des droits de l'enfant au grand public.

qu'espiègle, le petit garçon se présente comme quelqu'un qui « *n'aime pas le bruit mais [qui] adore en faire* », et qui n'aime pas « *quand on [le] tape, sauf [s'il] est d'accord* ».

Le temps de réflexion écoulé, il est l'heure pour les jeunes participants de s'exprimer devant leur auditoire. Malgré le trac, personne ne se soustrait à l'exercice. L'un décide d'évoquer son goût pour la cuisine de ses parents. Un autre partage son appétence pour le dessin et en particulier les portraits : il a d'ailleurs dressé à la perfection celui d'une de ses éducatrices. En dépit des mots enfantins employés, cet exercice ambitionne de permettre aux enfants, peu à peu, de s'exprimer plus facilement et plus librement sur leur situation : « *Je pense que cela peut aider de libérer la parole en petits groupes*, constate Agathe Ferrieux, psychologue au service éducatif de placement à domicile du centre Michelet. *On peut ainsi mieux les guider pour trouver les mots, leur faire prendre conscience de ce qu'ils aiment et de ce qu'ils n'aiment pas.* »



Des effets bénéfiques à plusieurs niveaux

À la fin de la journée, l'heure est au bilan. La plupart des enfants ont réussi à baisser la garde, se laissant aider pour appréhender leur situation personnelle. Certains d'entre eux se sont posés des questions bien précises, comme cette fillette à propos de l'adoption ou son copain au sujet du droit à un avocat. « *Je pense que c'est toujours important de leur montrer qu'ils ont aussi des droits en tant qu'enfants et que leur voix compte*

au même titre que celle d'un adulte », renchérit la psychologue. Une expérience également bénéfique pour les professionnels, qui ignorent pour certains l'histoire de la protection de l'enfance. Pour Colette Duquesne, l'exposition est aussi conçue pour eux, dans la mesure où cela peut permettre d'améliorer leur accompagnement auprès des plus jeunes : « *La participation des enfants est primordiale. Nous devons collectivement avoir le souci constant de les prendre en compte. Réellement.* » ■

LES 3 CONSEILS DE CLÉMENTINE

Cheffe de service du foyer pendant quatre ans, puis cheffe du service du placement à domicile depuis 2018 au centre Michelet, Clémentine Jacquet livre ses trois conseils pour aider les plus jeunes à assimiler leurs droits.

1. Travailler la technique. Il faut avant tout rechercher des éléments visuels, comme la photographie, pour animer l'exposition et capter l'attention des enfants. Ils ont, par exemple, été très intéressés par une image représentant des enfants de l'Assistance publique. Cela leur permet de s'identifier, de se projeter.

2. Utiliser le jeu. Pour créer de l'échange et s'approprier des connaissances beaucoup plus facilement, il est important de concevoir des interventions ludiques qui permettent d'aborder le droit, la justice, des notions de prime abord difficiles, sous le prisme de l'amusement, du plaisir.

3. Laisser les plus jeunes s'exprimer. Le plus important selon moi : que les enfants puissent avoir tout l'espace nécessaire pour poser toutes les questions qu'ils souhaitent, même celles qui paraissent hors sujet. Il y a toujours un chemin qui nous permet de revenir au thème des droits.

